



FLASH INFOS Vrigne-Meuse

Madame, Monsieur



Tél : 09.65.25.94.24-Fax : 03.24.27.63.13



e-mail : mairie-vrigne-meuse@orange.fr



<https://www.vrigne-meuse.e-monsite.com>



Horaires d'ouverture au public :

- Mercredi de 8h30 à 12h30
- Vendredi de 13h30 à 17h30



@vrignemeuse

« En novembre s'il tonne, l'année sera bonne. »

I Cérémonie du 11 Novembre 2022



La cérémonie habituelle du 11 novembre aura lieu au carré militaire à partir de 11h00 avec lecture du discours du Ministère des Armées.

Ensuite nous vous inviterons à partager le verre de l'amitié à la salle des fêtes Marie Curie pour un moment de convivialité.

II Association Vrigne Meuse Loisirs

Suite à l'Assemblée Générale du 15 septembre dernier et à la démission de l'ensemble du bureau, l'association VRIGNE MEUSE LOISIRS est officiellement dissoute et disparaît après plusieurs décennies de bons et loyaux services rendus aux habitants de notre commune.

III PCS – Risque inondation

L'EPAMA, missionné par Ardenne Métropole, mène un projet sur les rivières du Pays Sedanais : la Meuse et ses affluents la Vrigne, la Claire, le Bas Cailloux, le ruisseau des Clairs Chênes, le ruisseau de Floing, la Givonne, le ruisseau du Moulin à Wadelincourt et le ruisseau de Glaire.

L'année 2022 a permis d'avancer dans la définition des travaux à mener pour se protéger des crues et pour améliorer la qualité écologique de nos rivières.

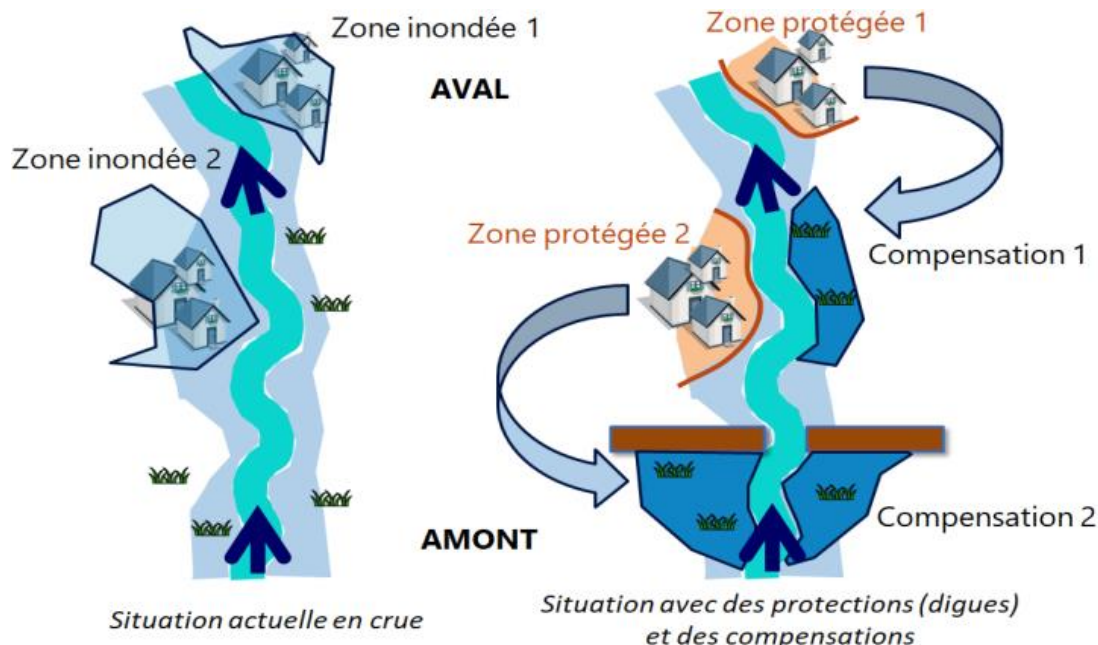
Toutes les informations, et actualités du projet sont disponibles ici :



rivieres-pays-sedanais.over-blog.com

et

rivieres-pays-sedanais.over-blog.com

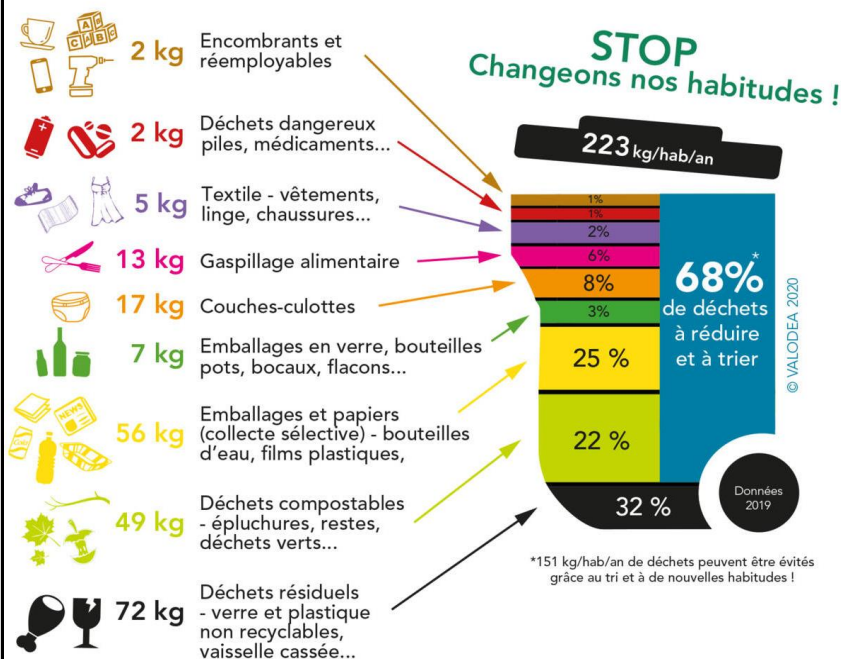


IV Eco Gestes

Changeons certaines habitudes...



QUE JETTE UN ARDENNAIS ?



IV Infos Mairie

*Le secrétariat sera fermé au public : Les mercredi 02 et vendredi 04 novembre 2022

...

*France services de Vivier-au-Court - Rue du Cercle - 08440 Vivier-au-Court :

Immatriculation de véhicules, RSA, impôt, permis de conduire, accès aux services en ligne...

un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Téléphone : 03 52 76 00 96 - Courriel : vivier-au-court@franceservices.gouv.fr – lien : [cliquez ici](#)

...

*Bon à savoir : A la une "la lutte contre la prolifération de l'ambrosie"

FREDON Grand Est

propose des formations gratuites en présence, à distance...

inscrivez-vous et participez à une veille environnementale et sanitaire

Louis AUDREN - Ingénieur chargé d'étude - FREDON Grand Est
06.89.33.23.05

louis.audren@fredon-grandest.fr



AMBROISIE : Attention aux mélanges de graines pour oiseaux

L'ambrosie à feuilles d'armoise est une plante annuelle invasive présente sur l'ensemble du territoire français à des taux d'infestations variables selon les régions.

Elle cause un problème majeur de santé publique puisqu'il suffit de quelques grains de son pollen pour que des symptômes allergiques apparaissent : rhinite allergique, conjonctivite, trachéite, toux, urticaire, voire asthme et eczéma...

Avec son fort potentiel d'envahissement, l'ambrosie est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures).



Les mélanges de graines : un facteur de dispersion